

Formation Initiale à la préparation de l'examen théorique et/ou pratique de conducteur de VTC

PRE-REQUIS

- Permis de conduire B depuis plus de trois ans.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
5 à 19 maximum

LIEU : Dans notre établissement

DUREE

FORMATION THEORIQUE: 35H00

FORMATION PRATIQUE : 7H00

DATES DES SESSIONS

Voir calendrier des formations 2020

Inscription à l'examen auprès de la CMA de Marseille : 250 €
(à la charge du stagiaire)

FORMATEUR

Formateurs titulaires du BEPECASER et d'une Licence Universitaire sciences de l'éducation option sécurité routière.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.
- Connexion à la formation en e-learning.
- Formation pratique : aire d'évolution spécialement aménagée ; véhicule double commandes.

ÉVALUATION DES ACQUIS

- Évaluations continues et de synthèse.
- Evaluation des connaissances acquises avec QCM.

SANCTION VISEE

Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Préparer son examen de conducteur de voiture de transport avec chauffeur dans le but d'obtenir sa carte professionnelle.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Depuis le 1er janvier 2017, la délivrance de la carte professionnelle VTC est soumise à la réussite à un examen théorique puis à une épreuve pratique, le tout organisé par les Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA).

FORMATION THEORIQUE 35H

L'épreuve théorique est commune entre les VTC et les Taxis et est un pré-requis obligatoire avant de pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Elle est d'une durée de 3h50 et est constituée de 5 épreuves communes VTC / Taxis et 2 épreuves spécifiques VTC.

Référentiel des connaissances	Nombre d'heures
Réglementation du T3P	7H00
Réglementation VTC	3H30
Sécurité routière	10H30
Gestion d'entreprise	7H00
Français	e-learning
Anglais	e-learning
Développement commercial	7H00

TARIF : 2 590 €

(Ne comprend pas les frais d'inscription à l'examen de la CMA)

FORMATION PRATIQUE 7H

Après réussite à l'examen théorique

L'épreuve pratique consiste en une mise en situation professionnelle d'au moins 20 minutes au volant d'un véhicule équipé d'un dispositif double-commande et dans lequel sera présent le jury.

Référentiel de connaissances

Conduite et sécurité
Relation client
Construction du parcours et accompagnement touristique
Facturation et paiement

Mise à disposition d'un véhicule le jour de l'examen pratique

TARIF : 400 €

(Comprenant location de véhicule double commandes)

CALENDRIER DES FORMATIONS 2020

INSCRIPTION CMA	DU 24/01/20 AU 06/02/20	DU 28/02/20 AU 13/03/20	DU 14/04/20 AU 30/04/20	DU 31/08/20 AU 11/09/20	DU 21/09/20 AU 06/10/20	DU 19/10/20 AU 30/10/20
FORMATION THEORIQUE	DU 27 AU 31/01/20		DU 11 AU 15/05/20	DU 21 AU 25/09/20		
EXAMEN THEORIQUE (Admissibilité)	25/02/20	31/03/20	26/05/20	29/09/20	27/10/20	24/11/20
Promulgation résultats	11/03/20	15/04/20	05/06/20	09/10/20	06/11/20	11/12/20
FORMATION PRATIQUE	LE 02/04/20	LE 30/04/20	LE 25/06/20	LE 05/11/20	LE 26/11/20	LE 07/01/21
EXAMEN PRATIQUE (Admission)	06/04/20	04/05/20	29/06/20	09/11/20	30/11/20	11/01/21
Promulgation résultats	17/04/20	15/05/20	10/07/20	20/11/20	18/12/20	22/01/21